



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

Unité Revenu Québec

Le 15 novembre 2017

BRIS D'ENGAGEMENT DU CÔTÉ PATRONAL

Lors de la rencontre de négociation du 3 octobre dernier, les représentants patronaux s'étaient engagés à fournir, lors de la prochaine réunion, des précisions sur le dépôt salarial qu'ils venaient d'effectuer. Ils n'avaient alors effectivement pas été en mesure de préciser la valeur monétaire de leurs propositions ni les modalités d'application de celles-ci.

Après six semaines d'attente, les représentants patronaux nous ont annoncé hier qu'ils refusent de fournir les précisions demandées à l'égard de leur dépôt salarial du 3 octobre (voir Le Point du 4 octobre 2017).

En plus de refuser les précisions sur leur dépôt, Revenu Québec refuse maintenant toute discussion sur l'aspect salarial tant que la réforme du régime de négociation demeure l'une des revendications de LANEQ.

Par ailleurs, le comité patronal a informé le comité syndical qu'il entend demander l'intervention d'un conciliateur pour la poursuite de la négociation.



Les avocats et notaires
de l'État québécois